



# Toutes les offres

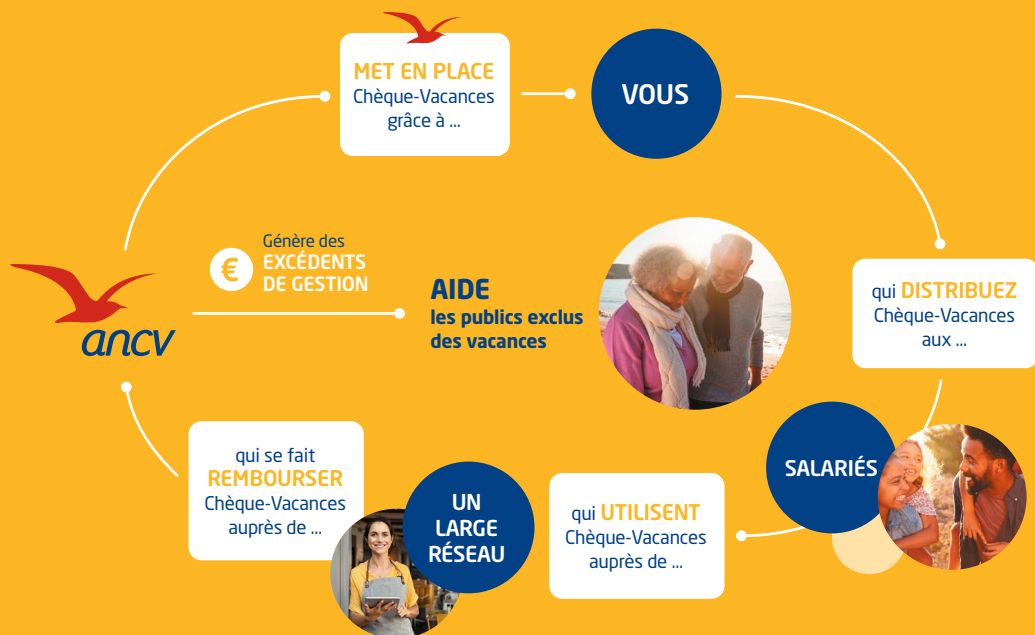
## de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances



ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS

Parce que les vacances, c'est essentiel

# Avec le Chèque-Vacances et l'ANCV, vous choisissez la **solidarité**



## Un cercle vertueux

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances utilise ses excédents de gestion générés par le Chèque-Vacances pour financer ses programmes d'action sociale.

C'est plus de **290 000 personnes en situation de fragilité** qui accèdent chaque année aux vacances **grâce à l'engagement solidaire** de toutes les parties prenantes : salariés, professionnels du tourisme et des loisirs, CSE, COS, CAS, Petites Entreprises.

**Une innovation sociale qui dure depuis 40 ans et qui n'existe nulle part ailleurs.**



## Pour vous, dirigeant<sup>(1)</sup> d'une entreprise de moins de 50 salariés<sup>(2)</sup> ou travailleur non-salarié

### Des modalités simples et sans engagement

Un mode d'attribution avec contribution de l'employeur selon les modalités suivantes :

> **80%** max. du montant des Chèques-Vacances si la rémunération brute moyenne des 3 derniers mois est inférieure au Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale (PMSS).

> **50%** max. si cette rémunération brute moyenne est supérieure au PMSS.

**Un cofinancement de l'employeur et du salarié** : la contribution employeur doit être plus élevée pour les salariés dont les revenus sont les plus bas, sans se substituer à un élément de rémunération existant.

### Des avantages sociaux et fiscaux attractifs

> **Jusqu'à 490€ d'exonération<sup>(3)</sup>** de charges sociales par bénéficiaire et par an

> **La participation employeur déductible du bénéfice imposable**

### Des équipes motivées et fidélisées

> Vous proposez à vos salariés un **pouvoir d'achat supplémentaire<sup>(4)</sup>** dans leur budget vacances & loisirs en leur offrant les mêmes avantages que les grands groupes

> **Vous profitez des mêmes avantages** en tant que dirigeant

Pour retrouver toutes les modalités d'acquisition du Chèque-Vacances, consultez [espace-client.ancv.com](https://espace-client.ancv.com), Menu Informations pratiques.

#### Exemple de mise en place<sup>(5)</sup>

Salaires brut mensuel	Taux de contribution choisi	Votre participation (en une fois)	Participation des salariés (en 1 ou plusieurs versements)	Dotation finale
< au PMSS	80%	490€	120€	610€
> au PMSS	50%	305€	305€	610€

Extrait des conditions applicables au 1er mai 2022. Pour l'ensemble des conditions en vigueur au moment de votre commande, consultez l'Espace Client : [espace-client.ancv.com](https://espace-client.ancv.com)

(1) Dirigeant salarié ou non. (2) Entreprise de moins de 50 salariés sans CSE gérant les activités sociales et culturelles. (3) Hors CSG/CRDS et versement mobilité, et selon montant du Smic au 1er mai 2022. (4) Contribution employeur à fixer selon l'art. L411-11 C. tour, nette d'impôt sur le revenu jusqu'à hauteur d'un Smic mensuel par an. (5) PMSS au 1er janvier 2022 : 3 428€.



# Toutes les envies vacances et loisirs avec le Chèque-Vacances



Utilisable pour toute la famille et toute l'année



Pour des dépenses en France (départements et régions d'Outre-Mer inclus) et à destination de l'Union Européenne



Valable 2 ans en plus de l'année d'émission et échangeable en fin de validité<sup>(1)</sup>



La possibilité de changer librement de format à tout moment dès 30€<sup>(1)</sup>

## Nos tarifs

> **Un taux de commission unique et fixe : 1%** de la valeur faciale des titres commandés

> **Des frais d'ouverture de compte<sup>(2)</sup>** payables à la 1<sup>ère</sup> commande :

80€ pour les entreprises de 1 à 19 salariés

130€ pour les entreprises de 20 à 49 salariés

### Frais de livraison<sup>(3)</sup>

Montant total de la commande	Prix HT par point de livraison	Prix TTC par point de livraison
< ou égal à 450€	8,00€	9,60€
> 450€ et < ou égal à 3000€	16,50€	19,80€
> 3000€ et < ou égal à 15000€	25,00€	30,00€
> à 15000€	30,00€	36,00€

(1) voir conditions sur [leguide.ancv.com](http://leguide.ancv.com), rubrique Mes services, échanges

(2) Exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C-1° du code général des impôts.

(3) Frais de livraison au 1er janvier 2022. Pour connaître ceux applicables au moment de votre commande, consultez les CGV depuis [espace-client.ancv.com](http://espace-client.ancv.com)

# Classique ?

ou

# Digital ?

## 2 formats disponibles et toujours les mêmes avantages !



### POUR VOS COLLABORATEURS :

- > Des coupures au choix de 10, 20, 25 et 50€ non sécables
- > Pour régler sur place ou à envoyer par courrier
- > Au près du réseau Chèque-Vacances Classic

### POUR VOUS :

- > Des dotations à partir de 10€ par bénéficiaire et des options pour les personnaliser :
  - Choix des coupures : 10€, 20€, 25€ et 50€ avec un maximum de 30 titres par carnet et la possibilité de panacher
  - Chéquiers et titres personnalisables (logo, coordonnées des bénéficiaires...)
- > Une livraison sur site



### POUR VOS COLLABORATEURS :

- > Un compte à activer en ligne et un accès à leur solde en temps réel, 24h/24, 7j/7
- > Une application mobile de paiement sans contact pour régler sur place, à distance et en ligne
- > Au centime près, dès 20€ d'achat
- > Au près du réseau Chèque-Vacances Connect

### POUR VOUS :

- > Des dotations à partir de 20€ par bénéficiaire et multiples de 10
- > Un mode de livraison 100% dématérialisé : les bénéficiaires reçoivent un e-mail d'activation de compte et de leur dotation

## Pour satisfaire à 100% vos collaborateurs et vous garantir la meilleure expérience, laissez le choix du format !



**Pierre, 47 ans,**  
chef mécanicien dans  
un atelier de 12 employés

« J'ai reçu des Chèques-Vacances de mon employeur, un sacré coup de pouce pour le budget de la famille !

Et c'était une bonne surprise car je ne pensais pas que c'était possible dans une petite structure ! »



**Laura, 32 ans,**  
créatrice d'une  
agence digitale -  
3 collaborateurs

« Commande passée en 2 clics et collaborateurs ravis...

Et cerise sur le gâteau, je peux même en profiter moi aussi ! Je recommande ! »

DÉPART  
18:25

PAR CHÈQUE-VACANCES



Le programme d'aide

au départ en vacances

pour les jeunes de 18 à 25 ans

**Certains de vos collaborateurs  
ou leurs proches ont entre 18 et 25 ans ?**

Ils sont en contrat d'apprentissage, d'alternance ou en contrat aidé ?  
Ils sont étudiants boursiers, volontaires Service Civique ou disposent  
de revenus modestes ?

Proposez-leur Départ 18:25, une aide qui finance  
jusqu'à 80% du coût de leurs vacances.

Toutes les conditions sur [depart1825.com](https://depart1825.com)


# Chèque-Vacances : Où en profiter ?

Trouvez des idées vacances,  
organisez votre prochaine sortie  
sur [leguide.ancv.com](http://leguide.ancv.com)



Laissez vous guider par les inspirations de notre **réseau de proximité** au cœur des territoires et de **toutes les enseignes** acceptant le Chèque-Vacances.

 **Hébergement** : hôtels, campings, gîtes, clubs de vacances...

 **Voyages et transports** : agences de voyage en ligne ou locales, croisières, billets d'avion ou de train, location de voiture...

 **Loisirs et culture** : parcs d'attractions, cinémas, musées, parcs animaliers...

 **Restauration** : restaurants traditionnels, de spécialités et gastronomiques, grandes chaînes de restauration,...

 **Loisirs sportifs** : pratique sportive (activités et clubs), location de matériel sportif

Pour profiter de vos Chèques-Vacances,  
rendez-vous sur [leguide.ancv.com](http://leguide.ancv.com)



## Parmi vos enseignes préférées<sup>(1)</sup>



maeva.com

Belamba  
clubs

lastminute.com



Clévacaïces  
LOCATIONS & CHAMBRES D'HÔTES



(1) Sur la base d'une étude menée en 2019 par l'institut Opinion Way auprès d'un panel de bénéficiaires Chèque-Vacances et selon le Top 50 du volume de remboursement des professionnels du tourisme et des loisirs du réseau Chèque-Vacances.



## Nous vous accompagnons

Retrouvez toutes les informations  
et la documentation à télécharger  
sur [www.cheque-vacances.com](http://www.cheque-vacances.com)

Pour créer votre compte et commander :  
RDV 24h/24 & 7j/7 sur votre Espace Client : [espace-client.ancv.com](http://espace-client.ancv.com)

## Nous contacter

0 969 320 616

Service gratuit  
prix appel



Form-clients@ancv.fr

### > Une solution approuvée par les experts-comptables

Conseillers privilégiés des entrepreneurs, les experts-comptables sont aussi  
des **partenaires-prescripteurs du Chèque-Vacances.**

**L'ANCV et le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables**  
sont partenaires depuis juin 2010.

+ de 1 500 cabinets commandent des Chèques-Vacances  
au bénéfice de leurs propres salariés.



LE TRI  
+ FACILE

